



**esf** ÉCOLE  
DU SKI  
FRANÇAIS

*Pour le plaisir*

Sybelles  
ski 2000



**La Toussuire**

## FORMULE CASTOR (COURS DE SKI + CLUB)

### BULLETIN D'INSCRIPTION :

### Hiver 2019-2020

	HORAIRES	Haute Saison		Basse Saison	
		Tarif	Choix	Tarifs	Choix
6 Journées : ski (matin + après-midi) + club + repas	9h à 17h	452,90€		395,90€	
6 journées : ski (matin + après- midi) + club	9h à 12h et 14h à 17h	367,90€		310,90€	
6 matins : ski + club + repas	9h à 14h	308,50€		284,50€	
6 Grandes matinées : ski + club	9h à 13h	247€		-	-
6 Matin : ski + club	9h à 12h	214,60€		186,60€	
6 Après-midi (repas + ski + club)	12h à 17h	287,50€		215,50€	
6 Grandes après midi	13h à 17h	226€		-	-
6 Après-midi (ski + club)	14h à 17h	193,60€		153,60€	

Cocher la formule choisie

*Haute Saison : du 22/12/2019 au 03/01/2020  
et du 09/02/2020 au 06/03/2020*

*Basse Saison : du 05/01/2020 au 07/03/2020  
du 08/03/2020 au 17/04/2020*

## LES COURS DEBUTENT LE DIMANCHE

DATE DU SEJOUR : du.....au .....

NOM et PRENOM de l'enfant : .....

AGE PRECIS : ..... NIVEAU ACQUIS.....

N° de téléphone : .....

Mail : .....@.....

L'inscription de votre enfant ne sera effective qu'à réception du règlement total de votre réservation. Votre chèque sera libellé à l'ordre de l'ESF adressé à :

**E.S.F. de La Toussuire  
Résidence l'étendard  
73300 LA TOUSSUIRE**

PS : Votre chèque sera encaissé durant votre séjour.



# REGLEMENT DES FORMULES SKI + POLE ENFANCE LA RUCHE

Votre enfant va bénéficier de cours de ski et du transport en navette par votre école de ski et d'un accompagnement (préparation et habillage, jeux, détente et repas) proposé par l'équipe du centre de loisirs du Pôle Enfance la Ruche.

*Afin de permettre le bon déroulement du séjour de votre enfant voici quelques recommandations à lire attentivement :*

## SUIVI ET SECURITE DES ENFANTS :

Lors de votre inscription à l'école de ski en formule « CASTOR » vous avez inscrit votre enfant pour un accompagnement aux cours de ski par les moniteurs ESF et l'équipe du Pôle Enfance.

Nos listings de présences sont donc élaborés en fonction de vos inscriptions.

**Il est IMPERATIF et OBLIGATOIRE pour tous changements** (par exemple si vous souhaitez récupérer votre enfant directement sur les pistes après son cours sans retour par le pôle enfance) **D'AVERTIR au minimum la VEILLE le bureau de l'école de ski ainsi que le Pôle Enfance**

**Lors de votre arrivée dans la station, il est impératif de passer au bureau d'accueil L'ESF afin de récupérer le nécessaire pour les cours collectifs de ski et l'accompagnement au pôle enfance :** dossard, étiquettes à coller sur le matériel... (Merci de respecter les consignes de la notice distribuée avec les étiquettes à votre arrivée).

**Aucun accueil au pôle enfance ne sera possible sans être passé au préalable dans votre école de ski.**

Afin de **garantir le confort de votre enfant** lors de sa journée merci de prévoir dans son sac :

DEUX paires de gants de ski , lunettes ou masque, crème solaire, vêtements chauds, chaussettes et tenue de rechange en cas de vêtements mouillés.

Merci de noter les noms et prénoms sur l'ensemble des affaires de votre enfant.

Des casiers et portes manteaux nominatifs sont à votre disposition dans le hall du pôle enfance afin de ranger les affaires des enfants. Les casiers pouvant être partagés sur la journée, nous ne pouvons malheureusement pas garder les affaires des enfants accueillis en demi-journée au pôle enfance.

**Merci de venir récupérer les affaires laissés au club à la fin du cours de ski de l'enfant si vous le récupérez directement au point de rdv sur les pistes.**

Lors de votre arrivée merci de ranger la paire de ski étiquetée et bâtons des enfants dans la caisse extérieure en bois correspondant à votre école de ski : **ROUGE pour l'ESF** et **BLEU pour l'ESI**.

Les chaussures de ski sont à ranger dans les casiers à chaussures dans le hall du pôle enfance. Aucune paire de skis ne pourra être laissée au Pôle Enfance le soir même dans les bacs extérieurs (perte, vols...)

**Les repas de midi sont confectionnés par un partenaire du pôle enfance.**

**Les Goûters de l'après-midi sont fournis par le Pôle Enfance** (chocolat chaud, tisanes, fruits, pain confiture, fromage, gâteaux maison) en privilégiant un approvisionnement local.

Un grand tableau blanc d'informations est installé dans le hall du club enfants. Nous inscrivons toutes les informations transmises par les écoles de ski au retour des cours de ski : changements de point de rdv, changements de forfaits... .

**Merci de consulter à chaque départ ce tableau afin de connaître les informations concernant votre enfant.**

**INFO : En complément des formules « Ski+Club » à la demi-journée, le Pôle Enfance la Ruche peut vous proposer des formules complémentaires pour permettre un accueil à la journée pour votre enfant**

**Pour connaître nos formules, tarifs et disponibilités vous pouvez nous contacter directement par mail : [poleenfance.laruche@gmail.com](mailto:poleenfance.laruche@gmail.com) ou sur place lors des permanences au chalet d'accueil de la Ruche. Attention les places sont limitées !**



# Dossier d'inscription Formule « CASTOR » PÔLE ENFANCE LA RUCHE et ESF



Pour valider votre inscription **MERCI DE REMPLIR INTEGRALEMENT** le dossier et le TRANSMETTRE PAR MAIL OU PAR COURRIER AVEC UNE COPIE LISIBLE SCANNEE OU PAPIER DU CARNET DE VACCINATION DE L'ENFANT COMPRENANT LES VACCINS OBLIGATOIRES DTPOLIO-COQUELUCHE

Date du séjour à la Toussuire :	/	/	20
Nom et Prénom de l'enfant :			
Age au moment du séjour :	ans	Date de naissance	
Sexe : F M			
<u>Renseignements médicaux</u> (allergies, contres indications, régimes alimentaires spécifiques, port de lunette, asthme (joindre le PAI) :			
Aliments interdits :			

Responsable 1 de l'enfant  
Père/ mère/autre :

Responsable 2 de l'enfant  
Père/ mère/autre :

Nom Prénom :

Nom prénom :

Portable : / / / /

Portable : / / / /

Adresse mail :

Adresse du domicile :

## AUTORISATIONS ET OBLIGATIONS

SORTIES extérieures : l'autorise OUI/NON le personnel du pôle enfance à sortir mon enfant dans la station à pieds ou navette skibus.

l'autorise OUI/ NON mon enfant à manger des aliments (goûters, ateliers cuisine ou dégustation fournis par le pôle enfance.

## DROIT A L'IMAGE

l'autorise : OUI / NON Le personnel du Pôle Enfance à prendre mon enfant en photo dans le cadre de son accueil et à permettre la diffusion de son image dans le cadre des activités du Pôle Enfance (presse locale, vidéo des spectacles organisés par la structure, sites internet du Pôle Enfance, réseaux sociaux).

## ACTIVITE MAQUILLAGE :

l'autorise : OUI / NON le personnel à maquiller mon enfant

## DEPART DU POLE ENFANCE

Toute personne venant chercher mon enfant au sein du Pôle Enfance doit être majeure, figurée dans le dossier d'inscription et doit se munir d'une pièce d'identité.

NOMS prénoms et téléphone des personnes autorisées à venir chercher votre enfant sous votre responsabilité. :

- 
- 
- 

## AUTORISATION D'HOSPITALISATION

l'autorise les responsables du Pôle Enfance à prendre toutes les mesures nécessaires concernant les soins d'urgence et d'hospitalisation en cas d'accident grave survenant à mon enfant.

## SOINS D'URGENCE ET D'HOSPITALISATION

Allergies médicamenteuses : OUI / NON si oui, lesquelles :

Intolérance alimentaire : OUI / NON si oui, lesquelles :

Autres allergies : OUI / NON si oui, lesquelles :

Vaccinations : Je joins une PHOTOCOPIE OBLIGATOIRE des vaccinations du carnet de santé pour vérifier que celles-ci soient bien à jour : DTP-Coqueluche

L'enfant suit-il un **traitement médical** pendant le séjour ? OUI / NON

**Si oui**, joindre une **ordonnance du traitement en cours et les médicaments correspondants (boîtes de médicaments dans leur emballage d'origine marquées au nom de l'enfant avec la notice)** Aucun médicament ne pourra être pris sans ordonnance. En cas de fièvre l'enfant ne pourra être accepté qu'avec une ordonnance autorisant l'administration de paracétamol par la structure.

J'atteste avoir pris une assurance responsabilité civile vie privée et garantie individuelle corporelle et **JE RECONNAIS AVOIR PRIS CONNAISSANCE DU REGLEMENT DES FORMULES SKI+POLE ENFANCE LA RUCHE en page 2 ET DU REGLEMENT INTERIEUR DU POLE ENFANCE « LA RUCHE » en page 4 ET ACCEPTE DE M'Y CONFORMER.**

Fait à \_\_\_\_\_ le / / 201 \_\_\_\_\_ Signature :



# REGLEMENT INTERIEUR

## PRESENTATION

Notre Centre de loisirs ouvert de façon saisonnière est géré par l'Association Touss' en Font.

Nous accueillons des enfants de 3 à 12 ans.

Notre équipe est composée de professionnel qualifié, diplômé, et agréé par la PMI et les services Jeunesse et Sports (ex : EJE, BAFA, BPJEPS...)

Il fait partie du Pôle enfance La Ruche accueillant également des enfants de 6 mois à 3 ans au sein de la crèche.

## L'ARRIVEE AU CENTRE :

L'enfant doit être obligatoirement accompagné d'un adulte majeur responsable qui l'amènera jusque dans le Centre auprès du professionnel de l'équipe chargé de l'accueil.

Pour les plus petits, un objet (sucette, doudou ou peluche) est le bienvenu.

Les enfants de 3 ans doivent avoir acquis la propreté pour être accueillis au Club. Un temps de repos pourra être proposé à chaque enfant en fonction de son rythme propre. Il est préférable d'éviter de donner aux enfants des objets de valeur. Le Pôle Enfance décline toute responsabilité en cas de perte et de vol.

## LE DEPART DU CENTRE :

Le départ de l'enfant doit être obligatoirement signalé à l'animateur référent. Le professionnel chargé de l'accueil échangera avec les parents sur le déroulement de la journée. L'enfant ne peut partir uniquement avec ses parents ou avec une des personnes préalablement mentionnées sur la feuille d'autorisations signée par les parents et jointe au règlement. Cette personne devra être munie d'une pièce d'identité.

## SURVEILLANCE MEDICALE

Les responsables se réservent le droit de refuser l'accès au centre de loisirs aux enfants atteints de maladies contagieuses, à savoir : rougeole, oreillons, rubéole, varicelle, coqueluche, scarlatine, impétigo, grippe, gastro-entérite, gale, teigne, méningite et conjonctivite mais également si elles jugent que l'état de santé de l'enfant ne permet pas son accueil en collectivité.

Les intolérances ou allergies (alimentation, médicaments, soleil...) sont à signaler et à inscrire sur la fiche de renseignements et donneront lieu à l'établissement d'un PAI (protocole d'accueil individualisé).

Une autorisation de soins sera remplie par les parents dans le dossier d'inscription autorisant les responsables à faire soigner ou hospitaliser l'enfant en cas d'urgence.

Suivant les dispositions réglementaires, l'enfant accueilli doit-être à jour de ses vaccinations (vacciné par le DTP + coqueluche au minimum).

**EN CAS DE FIEVRE DE L'ENFANT supérieur à 38.5 ° l'administration d'un antipyrétique est nécessaire pour poursuivre l'accueil. Merci de fournir une ordonnance de votre médecin autorisant l'administration de paracétamol. Sans cette prescription nous ne pourrons pas accueillir l'enfant dans la structure et il ne pourra pas rester au club enfant avec de la température.**

## SECURITE

Le port des bijoux est interdit.

Toute personne venant chercher l'enfant au sein du Pôle Enfance doit être majeure, figurée dans le dossier d'inscription et doit se munir d'une pièce d'identité.

Merci d'utiliser la sonnette installée dans le sas d'entrée afin de filtrer les arrivées et départs pour la sécurité de vos enfants et de veiller à ne laisser personne entrer en même temps que vous.